



**Modalités de sélection Trampoline Masculin**  
**Championnats d'Europe senior**  
**Guimarães (POR), du 04 au 07 Avril 2024**

**Rappel des modalités de la compétition :**

- 04.04, qualifications individuelles, finale équipe.
- 05.04, qualifications synchronisées, Demi-finales.
- 07.04, Finales synchronisées, finales individuelles.

**Objectifs :** 3 gymnastes en demi-finale dont au moins deux dans le top 12, 3 finales parmi les trois concours, 2 Médailles.

**Obligation en 2024 :** Concourir en filière Elite, être né en 2007 ou avant.

**2 week-ends de sélection :**

- **Tests n° 1** : samedi 10 et dimanche 11 février 2024, Pôle France Antibes
- **Tests n° 2** : samedi 9 et dimanche 10 mars 2024, Pôle France Antibes
- Lors de chaque test, les gymnastes doivent présenter **deux exercices de qualification et un exercice de Finale.**

**Mode de sélection,** le classement se fera par ordre de priorité :

**Niveau 1 :** Tout gymnaste ayant obtenu un quota Olympique ou finaliste d'une Coupe du Monde TQO 2023/2024, sera proposé à la commission de sélection, sous réserve qu'il ait montré entre ces 2 échéances un niveau de performance en adéquation avec celui requis pour cette compétition.

**Niveau 2 :** Addition des 2 **meilleurs exercices de qualification** (sur les 4 possibles) et du **meilleur exercice de finale** (sur les 2 possibles) lors des tests de sélection.

Conditions de validation des exercices lors des tests de sélection :

- Difficulté minimale  $\geq 16.7$  pts
- **Bonification** : Les gymnastes sélectionnés en Q2, lors des Championnats du Monde 2023 ou en Coupe du Monde TQO 2024, auront la possibilité de faire compter le score de leur meilleur exercice\*  $\geq 58.00$  points.  
*\*Ce score sera obligatoirement issu de la compétition lors de laquelle le gymnaste se sera sélectionné en Q2.*
- Départage des ex-aequo du Niveau 2 : le meilleur score parmi les exercices retenus prévaudra.

**Niveau 3 :** En cas d'équipe incomplète, un ou plusieurs gymnastes pourront être proposés par le DHN et le RPO à la commission de sélection, après analyse des performances réalisées lors de ces épreuves de sélection et si besoin, des performances de 2023 et 2024.

Un remplaçant sera proposé en respect des modes 1,2 ou 3.

**Remarque :** Un gymnaste qui n'aurait pas pu participer à **l'intégralité** du premier Test, aura la possibilité d'effectuer un exercice supplémentaire lors du deuxième test ; celui-ci pourra être comptabilisé soit pour les qualifications soit pour la finale.

**Commission de sélection de la Fédération :**

Les sélections seront annoncées à l'issue de la réunion de la commission de sélection de la Fédération Française de Gymnastique. Tout gymnaste retenu devra adhérer à l'esprit et au programme de préparation du collectif conformément à la convention des sportifs de haut niveau de la fédération.

